

## L'Anap renforce sa stratégie partenariale pour mutualiser ses expertises avec l'écosystème de la santé

---

Le 19/05/2022

### Communiqué de presse

**L'Anap s'ouvre toujours plus sur l'écosystème de la santé avec une stratégie partenariale ambitieuse. L'agence a signé six nouveaux partenariats pendant Santexpo avec l'ADRHESS, le RESAH, l'EHESP, l'AFD, le CERES et l'UAFS. Ces partenariats permettront d'enrichir et de démultiplier les outils proposés aux établissements.**

« L'Anap déploie une politique partenariale ambitieuse. Grâce à nos partenaires, nous sommes toujours plus ouverts et connectés à l'écosystème de la santé et allons proposer des outils encore plus opérationnels et adaptés aux besoins des professionnels en établissements » annonce Stéphane Pardoux, directeur général de l'Anap.

#### **ADRHESS : renforcer la diffusion d'outils opérationnels**

L'Anap développe de nombreux outils sur toutes les dimensions des ressources humaines : management, gestion des emplois et des compétences, gestion du temps et des activités, recrutement... Avec ce partenariat, l'ADRHESS intervient dans les webinaires proposés par l'Anap depuis le mois de février sur la construction des maquettes organisationnelles et contribue à l'ensemble des productions RH de l'Anap. L'Anap apportera son expertise pluri-thématique aux journées de l'ADRHESS.

#### **RESAH : renforcer l'impact responsable de la fonction achat**

La convention signée avec le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) permettra d'explorer les **enjeux des achats de demain**. Les deux structures développeront des travaux communs et organiseront des événements pour sensibiliser les établissements aux achats responsables, à la RSE appliquée à la logistique...

#### **EHESP : appuyer les futurs managers du système de santé dès leur formation initiale**

Ce partenariat vise à appuyer les **futurs managers du système de santé** dès leur formation initiale.

L'Anap interviendra dans plusieurs formations de l'EHESP, notamment sur le développement durable dans la formation « Chances » ou auprès des élèves pour présenter notre offre RH. L'Anap bénéficiera de l'expertise de plusieurs enseignants de l'EHESP qui intègrent son réseau d'experts pour contribuer à ses travaux.

#### **AFD - Proposer un appui adapté aux établissements d'Outre-Mer**

Ce partenariat avec l'AFD (agence française du développement) permettra de proposer un accompagnement adapté aux **établissements d'Outre-Mer**. L'AFD et l'Anap organiseront ainsi ensemble des événements de présentation des enjeux du Ségur Investissement aux établissements et services médico-sociaux et autour

de la transition écologique pour les établissements situés en zone tropicale. Par ailleurs, l'Anap mettra à disposition son expertise dans le co-pilotage de prestations financées par l'AFD sur l'appui à l'efficacité, la construction/réhabilitation, la réorganisation, ou la qualité des prises en charge dans des établissements d'Outre-Mer.

### **CERES – Des outils pour l'écosoins**

Ce partenariat avec le CERES permettra de produire un référentiel de bonnes pratiques environnementales en chirurgie et d'enrichir l'appui terrain développement durable de l'Anap avec un module sur l'éco-soin.

### **Une politique partenariale en plein essor pour 2022**

L'Anap annonce par ailleurs avoir signé récemment des partenariats :

- ▶ Avec la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) en début d'année pour faciliter **l'élaboration des projets médico-soignant de territoire d'hôpitaux de proximité** de plusieurs caisses MSA. Les établissements de santé de quatre caisses MSA seront inclus prioritairement par l'ANAP dans son futur dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre des projets territoriaux d'hôpitaux de proximité.
- ▶ Avec l'Union des architectes francophones en santé (UAFS) pour mener des ateliers de réflexion prospectifs sur les **évolutions de l'immobilier en santé** et leurs impacts opérationnels et faciliter le dialogue entre maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre.

Cette politique partenariale continuera à s'amplifier en 2022 dans le cadre du nouveau COP de l'Anap.

---

#### **Contact Presse ANAP**

Lamiel Denisse – Département communication et impact Tél. : 06 26 83 62 25 – [lamiel.denisse@anap.fr](mailto:lamiel.denisse@anap.fr)